



15<sup>E</sup> CONGRÈS MÉDECINE GÉNÉRALE FRANCE

**CMGF 2022**

Organisé par le Collège de la Médecine Générale



# « ***Vous n'êtes pas seul·e*** »

## Les CPVS comme pratique innovante

### CMGF 2022

---

Avec la participation de l'AVIQ

Dr Hanna Ballout, Dr Thierry Van Der Schueren, Dr Pierre Litt

Dr Valérie Duthil

Aucun lien d'intérêt à déclarer

Société Scientifique de Médecine Générale Asbl  
Rue de Suisse 8 à 1060 Bruxelles | +32 2 533 09 80 | [www.ssmg.be](http://www.ssmg.be)

# Plan

- Partie 1
  - ✓ Cas pratique
  - ✓ Définition
  - ✓ Epidémiologie
- Partie 2
  - ✓ Comment rendre le dévoilement favorable ?
  - ✓ Comment poser la question des violences ?
- Partie 3
  - ✓ Notre rôle au cabinet
  - ✓ Notre rôle au CPVS
  - ✓ Statistiques de l'IEFH

# Partie 1: résumé

- Mme Antoine, 22 ans
  - ✓ Suivi troubles anxiodépressifs et personnalité borderline.
  - ✓ Vit chez sa mère.
  - ✓ Motif de la consultation: dépistage IST
  - ✓ Son ex-compagnon l'aurait agressée et violée J-4

# Partie 1: définition des violences sexuelles selon l'OMS

«*Tout **acte sexuel, tentative** pour obtenir un acte sexuel, **commentaire** ou avances de nature sexuelle, (...) en utilisant la **coercition**, commis par une personne **indépendamment de sa relation avec la victime (...)**»*

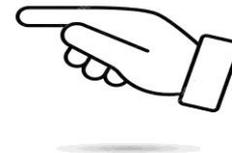
- (OMS | Rapport mondial sur la violence et la santé. WHO Available at: [http://www.who.int/violence\\_injury\\_prevention/violence/world\\_report/fr/](http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/fr/). (Accessed: 5th August 2018))



# Définition : viol

- Selon le code Pénal Belge :  
« Art. 375.[...] Tout acte de **pénétration sexuelle**, de quelque **nature** qu'il soit et par quelque **moyen** que ce soit, commis sur une personne qui **n'y consent pas**, constitue le crime de viol.[...]»

(Le code Pénal disponible (1867). Consulté le 18/06/2018 sur : <http://www.ejustice.just.fgov.be/>)

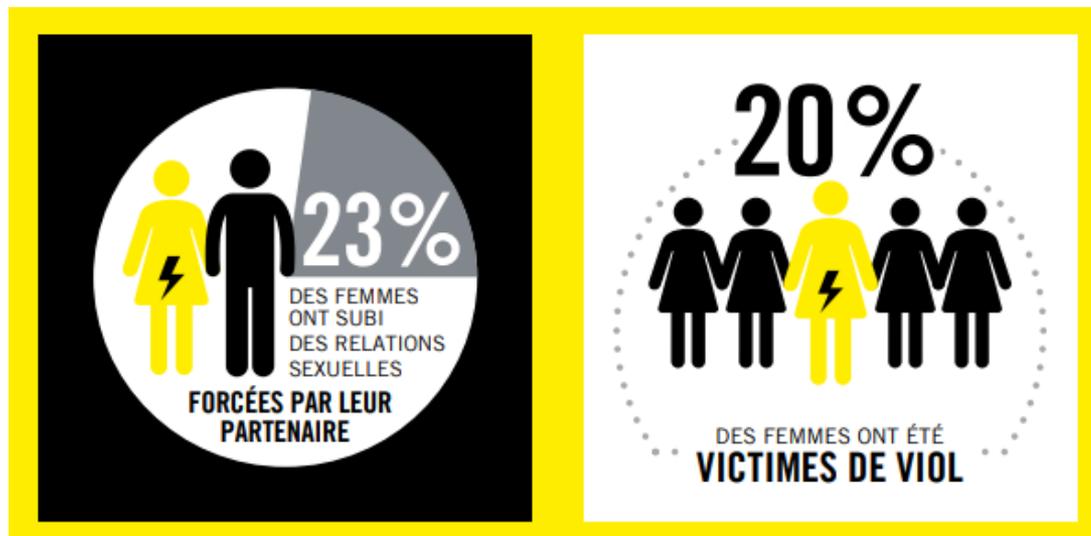




Quelle est la définition du viol  
selon la **loi française**?

# Epidémiologie

- Selon Institut Wallon de statistiques en 2015
  - ✓ En Wallonie  $3,6 \times 10^6$  hab:  
**1032 plaintes pour viol où en réalité 16% portent plainte**
  - ✓ Soit **18 viols** par jour
- Sondage Amnesty International Be + SOS Viol de 2020





Combien de viols chaque jour en France?

---

# Partie 1: et après ?

Contraception  
Confidentiel  
Contraception  
Procureur  
Récidive  
Déontologie  
Juridique  
Urgence  
Plainte  
Grossesse  
Grossesse  
Réseau viol  
Juridique  
Social  
Ist  
Ist  
Viol  
Psychologue  
Auteur  
Police Mineur  
Auteur  
HIV  
HIV  
Social  
Réseau  
Psychologue  
Secret  
Danger  
Ordre  
Vulnérable



## Partie 2 : le cadre

---

### Comment rendre le dévoilement favorable

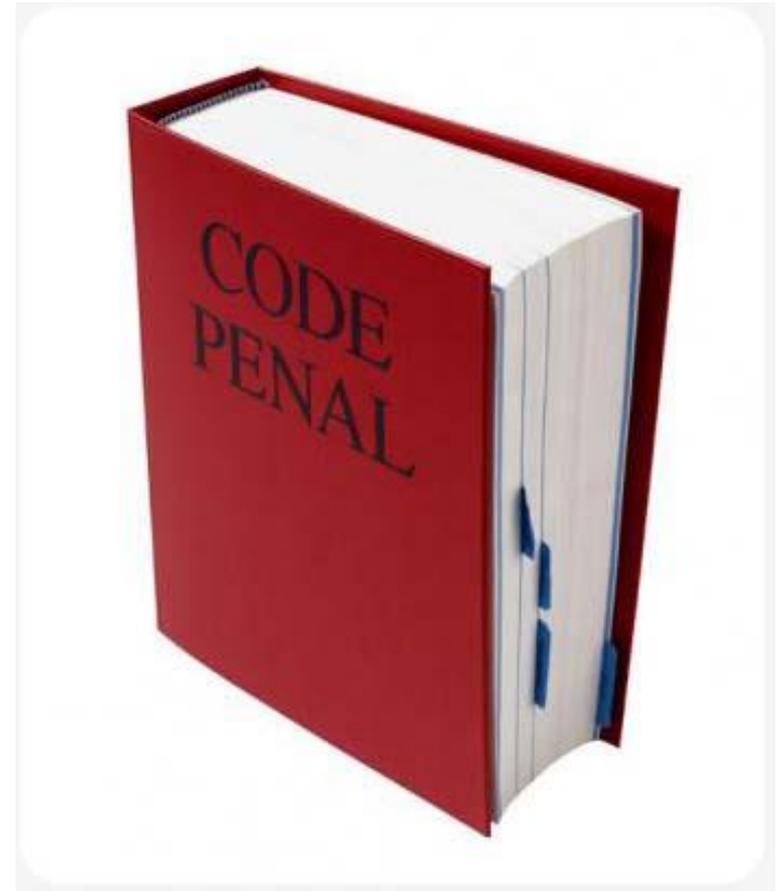
## Partie 2 : comment rendre le dévoilement favorable?

1. Conditions nécessaires pour rechercher les violences sexuelles
2. Favoriser le dévoilement des violences
3. Aborder les violences
4. Facteurs de risque pour une agression sexuelle
5. Exemples pour la pratique
6. Cas pratiques

# 1.1. Assurer la confidentialité



## 1.2. Assurer le secret médical



## 1.3. S'intéresser voire se former

- Site [www.ssmg.be](http://www.ssmg.be)
- DL sur les violences conjugales et sexuelles
- DL sur les violences en MRS/EHPAD
- Soirées thématiques filmées
  - ✓ Parcours d'une plainte
  - ✓ Présentation des CPVS
  - ✓ Constat de coup et blessures
  - ✓ Prise en charge d'auteur.e.s de violences

# 1.4. Marquer son intérêt

- Disposer dans le cabinet médical de **supports d'information** tels que des affiches portant sur les violences sexuelles.
- Et vous?

**Brisons le silence**

« JE SUBIS DES VIOLENCES »  
« J'AI RECOURS À LA VIOLENCE »  
« JE SUIS TÉMOIN DE VIOLENCES »

**Votre médecin peut tout entendre en toute confidentialité**

TOUJOURS AVEC SECRET MÉDICAL

SSMG

Wallonie Familiales santé handicap AMIC

J'AI PEUR DE MON (EX-)PARTENAIRE

**RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE**

J'AI DES COMPORTEMENTS VIOLENTS

JE M'INQUIÈTE POUR UNE VICTIME DE VIOLENCE

**VOUS N'ÊTES PAS SEUL·E**

0800 30 030

LIGNE ÉCOUTE VIOLENCES CONJUGALES

www.ecouteviolencesconjugales.be

24 h/24\* anonyme gratuit

\* en partenariat avec Télé-Accueil : nuit, week-end et jours fériés

Fédération Wallonie-Bruxelles

Francophonies

Wallonie

PÔLES DE RESSOURCES SPÉCIALISÉES EN VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

197

PERSONNE NE ME CROIRA. TOUT LE MONDE LE TROUVE TELLEMENT SYMPA.

EN PARLER, C'EST FAIRE TOMBER UN TABOU.

0800 98 100

Victime de violences sexuelles? Parlons-en.

Appel anonyme et gratuit. Des spécialistes vous accompagnent et vous soutiennent.

SOSVIOL

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



# Partie 2 : saisir une opportunité

---

Comment poser la question des violences ?

# 1. Aborder les violences

- Opter pour une anamnèse **orientée**, et **non systématique**.
- En l'absence du·de la partenaire ou de toute personne susceptible de parler à l'auteur·e.
- Respecter le rythme du·de la patient·e

## 2. Aborder la violence : situation cliniques associées aux violences

En pratique:

- Devant toute plainte médicalement **inexpliquée**, et surtout si elle est **digestive, gynécologique ou urologique**
- Chez les **femmes enceintes**
- Si consultations **à répétition voire non respect des consultations**



Dans le cas de Mme Antoine,  
**quels facteurs de risque** identifiez-  
vous chez la patiente ?

# 3. Facteurs de risque pour une agression sexuelle



Genre féminin



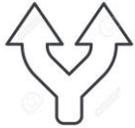
Maladies de longue durée ou handicaps



Jeune âge



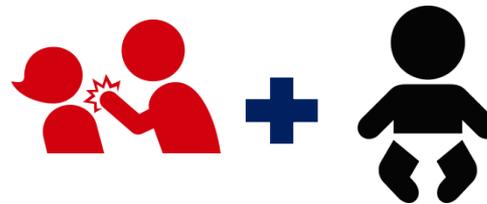
Problèmes de santé mentale



Contexte de séparation



Grossesse



Antécédents de maltraitance ou d'exposition aux violences conjugales durant l'enfance

## 4. Facteurs de risque pour une agression sexuelle (2)



Intoxication éthylique, drogue licite ou non



Le travail du sexe



Les femmes lesbiennes et bisexuelles



Les situations de précarité financière

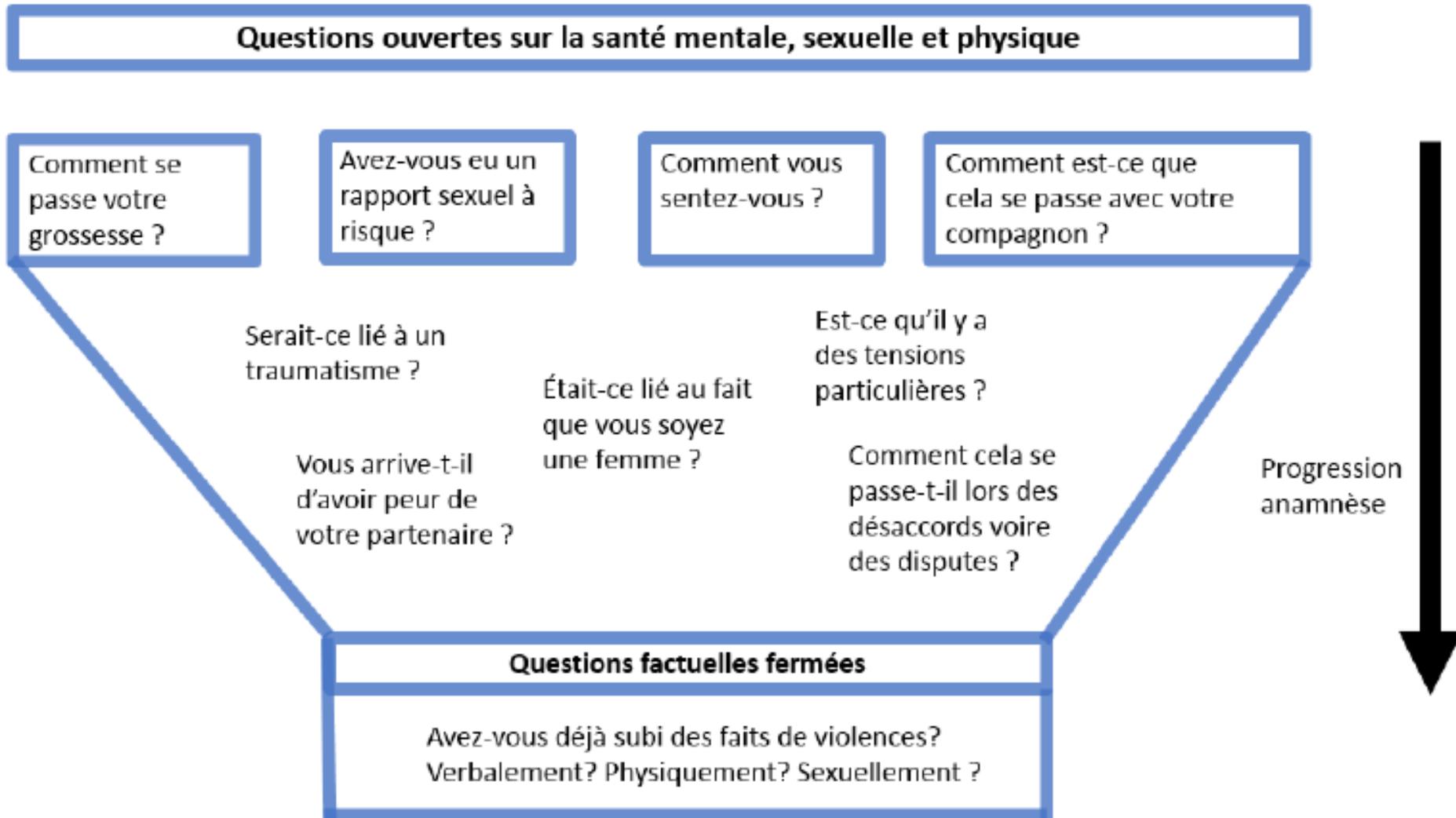


Les étudiantes en supérieur



**Dans une situation à risque,  
quelles questions poser ?**

# 5. Exemples pour la pratique





## Partie 3 : notre rôle

---

Quels services proposer ?

# Quels services proposer ?

## 1. Au cabinet

1. Soutien de première ligne
2. Anamnèse et examen clinique

## 2. Au CPVS

1. Accueil
2. Examen médico-légal
3. Soins médicaux
4. Soutien policier
5. Soins psychosociaux

## 3. Au CPVS et au cabinet



# Partie 3 : notre rôle

---

## Au cabinet

# 1.1. Soutien de première ligne

- L'offrir à toute personne révélant des faits de violence
  - ✓ Quelle que soit la forme de violence·e
  - ✓ Quel qu'en soit l'auteur·e
- Soit référer à un·e professionnel·le de santé
- **But= offrir un soutien immédiatement**

# 1.1. Soutien de première ligne

- **Sécurité** de la victime et de ses enfants
  - ✓ Police !
  - ✓ Centre de prise en charge des violences sexuelles
  - ✓ Proches?



**Politie Police**



**cpvs**

Centre de Prise en charge  
des Violences Sexuelles

# 1.1. Soutien de première ligne

- **Soins pratiques** respectant l'autonomie du/de la patient·e
  - ✓ Soins centrés sur les besoins et attentes du/de la patient·e
- **Valider** la révélation **sans jugement**
- Rechercher des **ATCD** sans pousser à parler: contexte violent ou passé de violences

## 1.4. Soutien de première ligne

- **Informer** à propos des ressources juridiques
- Mobiliser un **soutien social**
- En privé
- Respecter le secret médical
- Document écrit sur stratégies d'adaptation au stress
- **Pas de débriefing psychologique**



cpvs

Centre de Prise en charge  
des Violences Sexuelles

SOS VIOL



## 1.5. Travailler en réseaux

- Ecoute violences conjugale
  - ✓ Permanence téléphonique 24h/24
  - ✓ Permanence professionnelle de 8h à 18h
  - ✓ Relais en soirée via ligne d'écoute 107
- Carnet d'adresse personnalisé selon les besoins



Écoute Violences Conjugales  
**0800 30 0 30**  
24/7 + GRATUIT + ANONYME

# 1.5. Travailler en réseaux

- SOS Viol
- Service disponible en semaine
- Situations « non-urgentes »
- Offre
  - ✓ Permanence téléphonique
  - ✓ Soutien juridique et/ou psy offert
  - ✓ Supervision d'équipes professionnelles
  - ✓ Relais vers psychologue de 1er ligne
  - ✓ Formations



Quels services/lignes d'écoutes  
similaires existent en France ?

---

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/violences-sexuelles>

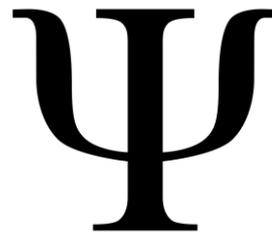
# 1.5. Travailler en réseaux

- Construire son propre réseau

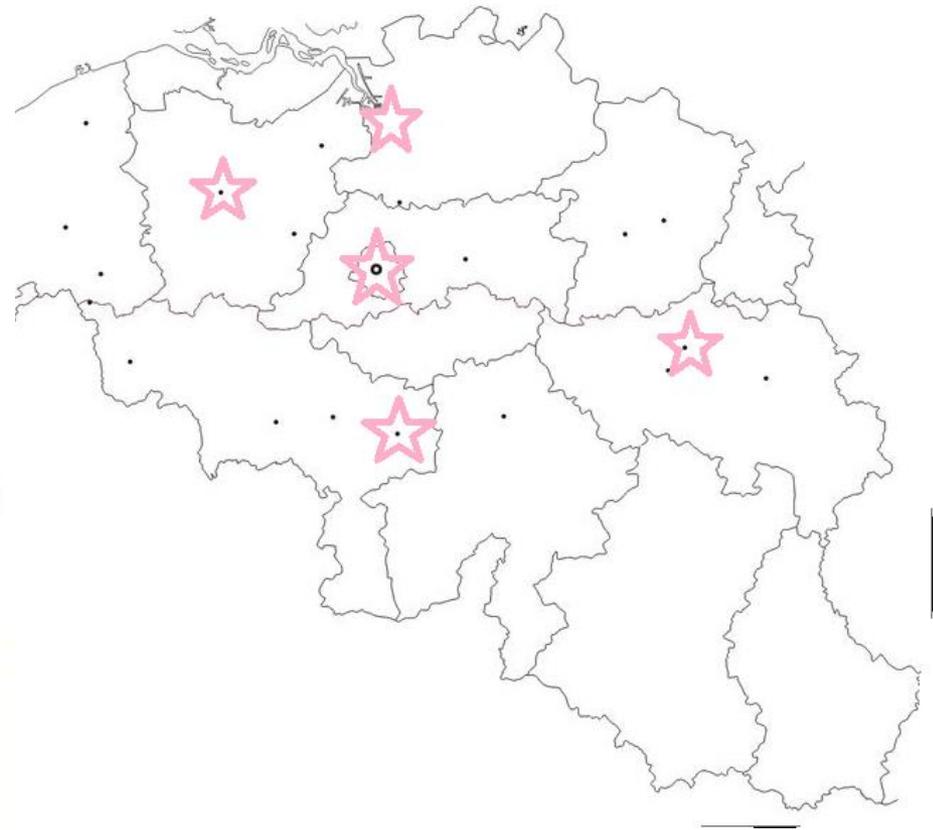
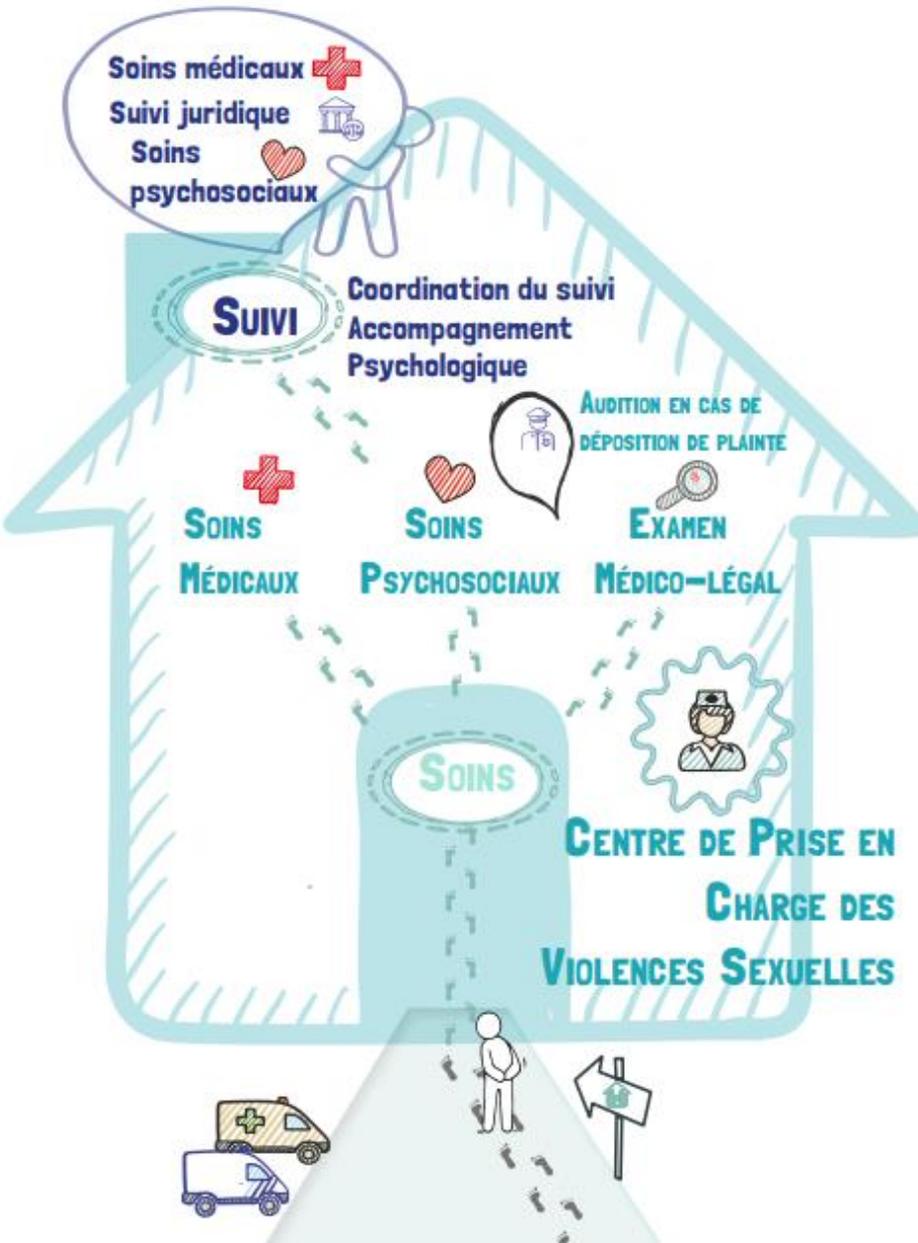
- ✓ Urgences
- ✓ Procureur du Roi, de la République
- ✓ Centre VIH,
- ✓ Aide aux victimes,
- ✓ Psychologue,
- ✓ Police, ...



**Politie Police**



# 1.5. Travailler en réseaux: les CPVS





# Partie 3 : notre rôle

---

## Au Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles CPVS

## 2.1. Accueil

Au cabinet  
de MG

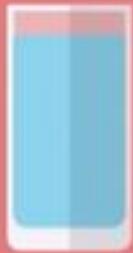
- Importance du **soutien de première ligne**
- **Déterminer rapidement le timing des faits**
- **Référer adéquatement**

En CPVS

- Seule / via la police/ via les urgences / via le médecin traitant
- Infirmier·e gestionnaire du cas : assistance et coordination
- Adaptation pour les mineur·e·s selon l'âge

## 2.2. Examen médico-légal

- Précautions préalables pour la victime



Sans avoir bu



Sans s'être lavé-e  
ni même rincé-e  
la bouche



Sans uriner (ou  
bien en conservant  
ses urines)



Sans avoir de  
contacts avec  
d'autres personnes



Dans les vêtements portés  
lors de l'agression (avec  
éventuellement ses draps,  
papiers hygiéniques,  
serviette etc.)

Si la victime s'est changée,  
mettre les vêtements dans un  
sac en papier, pas en plastique  
afin de mieux conserver les  
échantillons



> 72 H

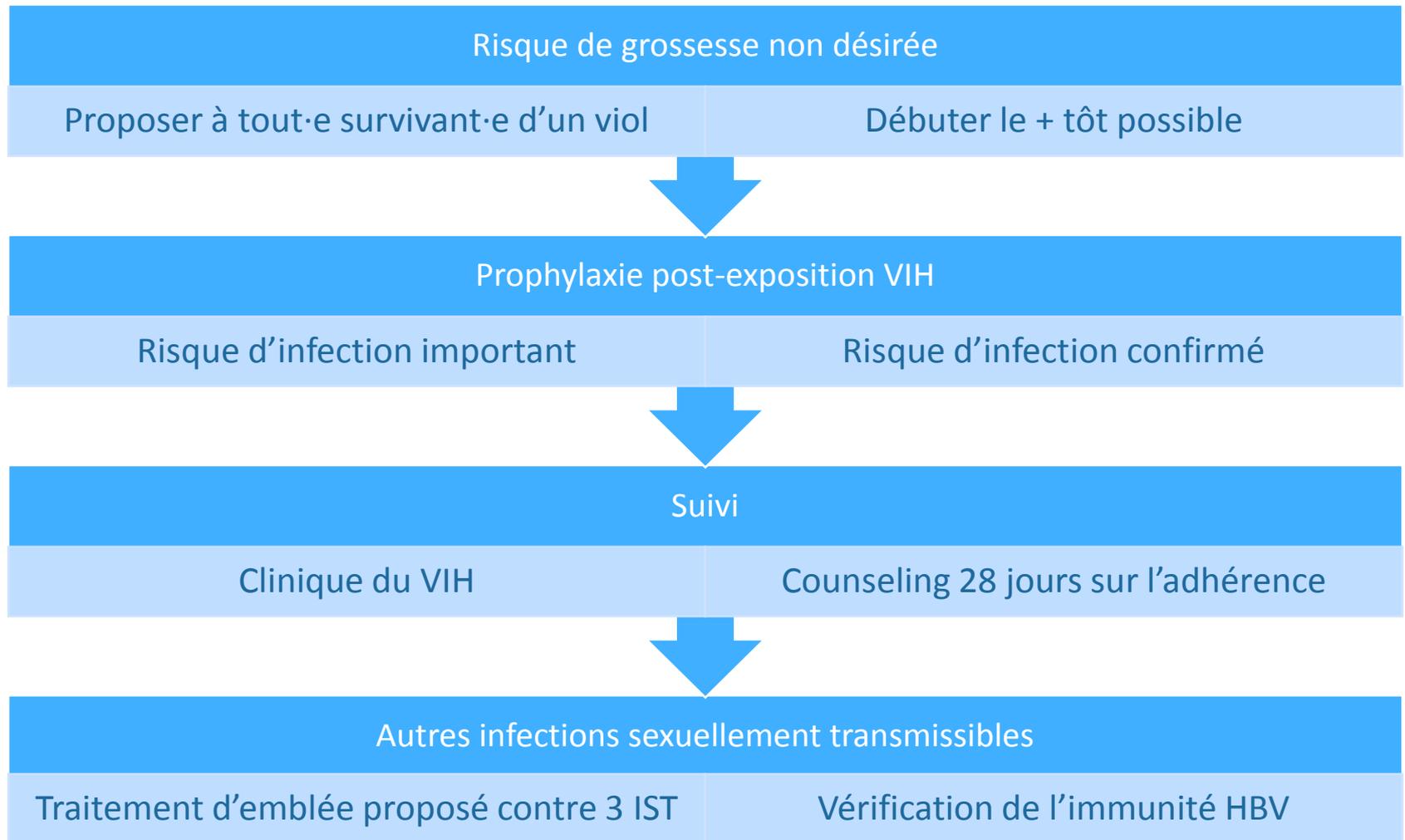
## 2.2. Examen médico-légal

Feuille de route médico-légale	Set d'agression sexuelle
Examen médico-légal indépendamment de la plainte ; les échantillons sont conservés 6 mois maximum si la victime ne porte pas plainte au moment de l'admission	Seulement lorsque la victime dépose une plainte, à la demande d'un/-e magistrat/-e
La victime ne doit pas décrire verbalement l'acte violent en détail dès le début. À présent, indiquer le contact physique à l'aide d'un dessin ou répondre/acquiescer suffisent	La victime doit répéter sa déclaration plusieurs fois, entre autres à la police, aux prestataires de soins, au/à la psychologue, etc.
Admission dans le Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles par des infirmiers/-ères légistes expérimentés/-ées	Admission aux urgences, dans un autre service de l'hôpital ou dans un institut médico-légal par un/-e médecin qui n'est pas nécessairement expérimenté/-ée dans l'utilisation d'un SAS

## 2.2. Examen médico-légal

Feuille de route médico-légale	Set d'agression sexuelle
Prélèvements sur base du type de contact	Prélèvements standards indépendamment du type de contact
Procédures de prélèvement moins invasives (voir les directives de l'OMS) → pas de lavage vaginal ou anal	Procédures de prélèvement considérées comme très invasives
Concentration plus approfondie sur le sperme, la salive et les autres marques de contact	Concentration principalement sur la recherche de traces de sperme
Intégrée dans un ensemble de soins médicaux, de prise en charge policière et d'un suivi sur le long terme	Examen purement médico-légal

## 2.3. Soins médicaux



> 72 H

## 2.4. Soutien policier

- Formation spécifique
- Tenue « en civil »
- Possibilité de dépôt de plainte :
  - ✓ Audition filmée
  - ✓ Technique d'audition des mineur·e·s
- Possibilité de raccompagner la victime discrètement

## 2.5. Soins psychosociaux

- Aide aux victimes
- Services juridique/administratif
- Soutien financier
- Soutien matériel



# Partie 3 : notre rôle

---

## Au CPVS et au cabinet

### 3. Santé mentale : CPVS et cabinet

4 j-3 mois

- Soutien de première ligne
- « **Attente vigilante** »
- Contacts réguliers avec le/la psy du CPVS
- Outils tels que TCC ou EMDR

> 3 mois

- Rechercher et traiter un problème de santé mentale
- **PTSD**: proposer des outils comme EMDR ou TCC



Partie 3 :

tristes victimes de leur succès

---

Statistiques de l'IEFH

## 3.1. Une charge de travail sous-évaluée

- 930 victimes admises contre 600 attendues
- 75 % admissions dans la semaine
  - ✓ 41% arrivent via la police
  - ✓ 35% spontanément,
  - ✓ 18% sur conseils de prestataires d'aide

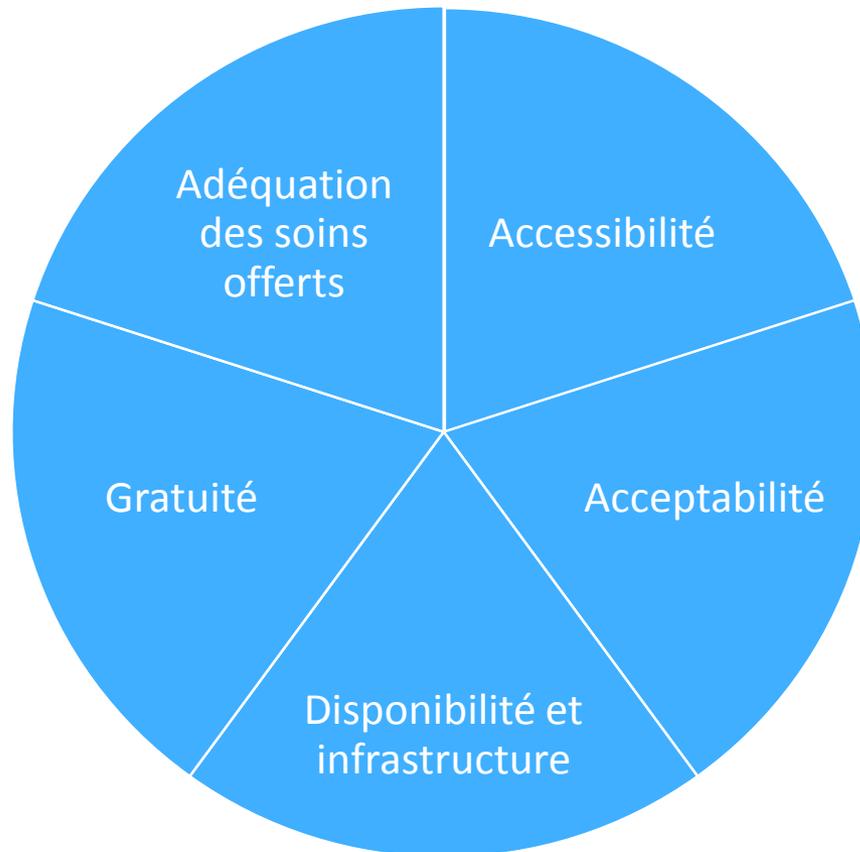
## 3.2. Un public jeune

- Moyenne d'âge de 25 ans
- 29% de mineur·e·s
- Fréquentation par des publics + vulnérables
  - ✓ Personnes LGBTQIA+
  - ✓ Sans-papiers
  - ✓ Personnes en situation de handicap

## 3.3. Un auteur souvent connu

- 92% des auteurs sont des hommes
  - ✓ Membres de la famille
  - ✓ Cercle d'ami·e·s
- 1/3 des victimes ont déjà subi des violences sexuelles précédemment

## 3.4. Des soins de qualité



## 3.5. Une prise en charge holistique coordonnée

- Importance du/de la gestionnaire de cas
- Référencement vers une autre structure dans 40% des cas
- 3 séances de suivi psy en moyenne
- 70% de dépôt de plainte à la police
- Des fonctions claires pour un fonctionnement efficace

# Take-home messages

- Importance du soutien de première ligne et du suivi à plus long terme
- Idéal d'un modèle de prise en charge holistique
  - ✓ Fonctions claires
  - ✓ Gestionnaire de cas
  - ✓ Formations spécifiques de tous les publics

# Merci pour votre attention

Des questions?

